



ARCHITECTURE 2007 – les architectes d’Aquitaine échangent avec les jeunes représentants des partis politiques

Quatre jeunes engagés en politique, représentant les principaux partis français, ont échangé avec la profession, lors d’un débat organisé le 7 juin 2007 à Bordeaux. Animée par Jean-Bernard Gilles, journaliste au quotidien régional « Sud-Ouest », cette rencontre réunissait :

MODEM /UDF – Aurélien Septon, représentant des Jeunes Modem de la Gironde
PCF – Loïc Boisson, président des Jeunes Communistes de la Gironde
PS – Alexandre Metzinger, secrétaire général des Jeunes Socialistes de la Gironde
UMP – Gabriel Janot, responsable des Jeunes Populaires de la Gironde

Bernard Figiel, président national de l’Ordre des architectes, et Patrick Baggio, président de l’Ordre d’Aquitaine, étaient également à la tribune pour échanger sur les grands sujets que sont le logement, l’urbanisme, le développement durable et la culture architecturale. Cet appel citoyen, « La France de demain a besoin des architectes », s’inscrit dans la lignée des actions lancées par l’Ordre au niveau national : blog, campagne d’affichage, débat à Paris et en régions.

Il s’agissait d’interpeller les jeunes politiques sur ces questions, de parler à la France de demain. Le débat a également permis de connaître leur vision de la profession d’architecte et de ses problématiques.

L’architecture, le cadre de vie : des sujets qui comptent lorsqu’on s’engage dans un mouvement politique ?

G. Janot (UMP) – Oui. L’habitat est un élément moteur, un élément de base du bien-être des citoyens. Les Jeunes Populaires ont la volonté de mettre à plat les problèmes de logement, et de trouver des solutions.

A. Metzinger (PS) – Quand on est jeune politique, on ne peut qu’être intéressé par la problématique. L’architecte est en permanence ouvert sur la ville. Il est à la croisée de nombreux enjeux : le développement durable, le social, le vivre ensemble. Quand on voit l’état de l’habitat en France, les problèmes urbains, on mesure que son rôle est important. Le mouvement des Jeunes Socialistes réfléchit sur le développement durable, le logement.

A. Septon (Modem/UDF) – L’architecture est un sujet éminemment politique. L’architecture, c’est surtout créer de la mixité sociale. L’architecte est un bâtisseur.

L. Boisson (PCF) – L’architecture concerne les gens, la mixité, le vivre ensemble, le social, la culture et l’art. Elle ne doit pas être réservée qu’à des privilégiés.

LE LOGEMENT

On n’a jamais autant construit qu’aujourd’hui, et pourtant, il manque de nombreux logements...

B. Figiel – La question n’est pas que quantitative. Les logements sont-ils accessibles ? Adaptés aux gens et à leurs besoins ? Les logements construits aujourd’hui sont peut-être moins bien que ceux construits il y a 30 ans. On souffre du poids

normatif : les espaces sont de plus en plus petits. Les grandes questions sont : comment on construit ? comment on finance, c'est-à-dire à qui on s'adresse ?

G. Janot (UMP) – 600.000 logements sociaux ont été construits en 2006, soit + 70% par rapport au début des années 2000. L'important, c'est la mixité du logement : social, très social, à loyer modéré et pour personnes ayant des revenus plus importants. Ce n'est pas la même réponse, mais il est important de répondre à l'ensemble des besoins. Entre 2002 et 2007, on a vu la volonté affichée et chiffrée de J.L. Borloo de travailler sur cette problématique. Sur le logement social et fortement social, et les hébergements d'urgence, le nombre de places a augmenté de 50% depuis 2002. Par ailleurs, la maison à 100.000 € permet d'offrir la possibilité de devenir propriétaires. 57% des Français sont propriétaires, contre 75% dans d'autres pays occidentaux. La propriété permet de responsabiliser les gens. C'est une fierté de posséder son logement.

La maison à 100.000 €, c'est hors prix du foncier. Or, le foncier pèse ; les collectivités ont des progrès à faire.

B. Figiel – Derrière ces chiffres, il y a une réalité. On parle d'écologie : Est-ce qu'on doit construire les maisons Borloo sur des terrains isolément, loin de tous services ?

A. Metzinger (PS) – On compte 3 à 5 millions de mal logés ou pas logés en France. On a aussi un problème qualitatif majeur. Il ne suffit pas de dire qu'on va faire une maison à 100.000 € ou tant de logements sociaux par an. Quels logements on veut pour la France ? La question est d'intérêt général. On répond pour un foyer ou on voit plus loin pour l'ensemble de la société : qu'est ce qu'on fait de l'étalement urbain ? Des logements insalubres ? Ces thématiques ne sont pas prises en compte quand on veut du logement individuel.

A. Septon (Modem/UDF) – La question des logements sociaux, c'est pas « combien », c'est « où » et « comment ». Il ne faut pas créer des ghettos de pauvres et des ghettos de riches. Dans un même quartier, il faut mélanger logements sociaux et logements accessibles à des catégories supérieures. Il faut appliquer la loi SRU partout. Et quand les maires ne remplissent pas leurs obligations, le préfet doit reprendre la main.

L. Boisson (PCF) – Il faut construire 120.000 logements par an, sans créer des ghettos comme cela a été fait, dans les années 70, à cause des politiques libérales menées depuis de nombreuses années. Les gens souffrent du mal logement. Avant même d'accéder à la propriété, ils veulent accéder à un logement. Les maisons à 100.000 € favorisent la spéculation immobilière. Une France de propriétaires, oui, mais accessible à tout le monde :

quelle banque fournit un crédit à une personne qui a un smic ou des difficultés financières ?

L'effort de renouvellement urbain enclenché par Jean-Louis Borloo vous convient-il ?

A. Metzinger (PS) – Le gouvernement évite le sujet de « quel logement pour demain ». On a des solutions ponctuelles, des bonnes choses de faites mais qui ne s'inscrivent pas dans le durable d'une ville. Il y a un grave déficit au niveau des intercommunalités qui sont l'échelon pertinent de développement urbain. Arrêtons les idées reçues sur le logement social (barres). On peut approcher le logement social en terme de programme immobilier : sur un projet, on envisage de construire 20% de logement social, par projet, et non par zone.

P. Baggio – Au niveau régional, l'Aquitaine est sous pression, avec l'arrivée de gens du nord de l'Europe, mais avec un littoral fragile. 4900 logements vont être construits sur la CUB en trois ans. Quant à la qualité du logement, on a de gros problèmes pour rentrer dans les coûts. Par exemple, pour les T2, on a perdu une pièce par logement en terme de surface en quelques années. Cette sur-normalisation devrait favoriser une certaine qualité mais au détriment du plaisir d'habiter et qualité de vie.

B. Figiel – La mixité sociale, ce n'est pas seulement 20% de logements sociaux. Les architectes rêvent de programmes où on « empilerait » des étudiants, des personnes âgées, des cadres, etc. Les systèmes de financement n'intègrent pas ça. La mobilité dans la ville peut aussi permettre de faire de la mixité sociale.

G. Janot (UMP) – Prenons l'exemple de Meaux. On a rasé les barres d'immeubles devenues invivables (insalubres, sans mixité). On a fait des logements bas, des jardins, des aires de jeux, des espaces où les gens peuvent à nouveau échanger. En France, on a perdu le plaisir de rentrer chez soi le soir, d'échanger un mot avec le voisin. Il ne faut pas hésiter à raser, et repartir à zéro. Les élus doivent faire en sorte que les quartiers deviennent agréables à vivre.

Dans la salle, J. Puissant architecte – Les grosses opérations se font par des grands investisseurs nationaux, voire internationaux. La taille du logement se réduit. La production de logements est d'abord un produit financier, vendu sur plans, en décalage par rapport au discours de la ville bien faite. On peut craindre que ce décalage s'accroisse dans l'avenir.

L. Boisson (PC) – Sur les questions de financement, il faut créer un grand service public du logement, financé par un budget exceptionnel de l'Etat (2% du PIB) et par les fonds d'épargne populaire du livret A. Cela pourrait débloquer 2 milliards d'euros pour

construire des logements, gérés par les collectivités locales avec les architectes et les citoyens.

A. Metzinger (PS) – On parle des acteurs. On pourrait aussi parler des règles qui créent certains blocages. Le code des marchés publics a une approche quantitative. C'est toujours le facteur économique qui l'emporte. Un grand service étatique paraît une bonne idée. L'Etat a un devoir sur le logement. Sur la vision de la ville, l'intercommunalité n'est pas assez exploitée, comme outil.

A. Septon (Modem/UDF) – Sur le développement durable en matière de construction, il faut arrêter de raisonner à court terme. Maintenant on connaît tous les enjeux de l'écologie. Il faut arrêter de prendre le moins cher dans les appels d'offres, mais au contraire dépenser un peu plus pour une meilleure qualité à long terme. Certains élus locaux proposent que les architectes les aident à prendre les décisions sur les permis de construire.

LE DEVELOPPEMENT DURABLE dans la construction

Dans la salle, O. Brochet architecte – L'avenir est dans les questions de construction durable, qui occupent les professions d'architecte et d'urbaniste. La France est plutôt en retard par rapport à l'Europe du nord. Tous les programmes sont aujourd'hui assujettis à des normes mais aussi à des expérimentations pour économiser notre planète. Ces impératifs sont dans les esprits ; il faut passer à la pratique. Les promoteurs et constructeurs sont soumis à l'économie de marché ; dans le même prix de sortie du bâtiment, il faut placer tout ce qui est demandé... Sur les notions urbanistiques, il n'est pas plus cher de concevoir avec un souci environnemental que sans. En revanche, sur les notions constructives, il y a des surcoûts. On parle de 20% de plus du coût de la construction. Tous les architectes se forment et travaillent pour faire mieux.

Dans la salle, C. Seixo architecte – En bout de course, il y a les artisans qui ne sont pas formés au développement durable, ce qui pose problème.

A. Roque, représentant de la Capeb Gironde – Il y a effectivement un déficit énorme de formation dans les milieux du bâtiment. On manque d'ouvriers, et d'ouvriers qualifiés, malgré les efforts qui sont faits depuis plusieurs années vers les jeunes. La Capeb, syndicat des artisans, est attachée à la dévolution des travaux en lots séparés, avec un architecte qui dirige les équipes.

B. Figiel – Il est dommage qu'on parle encore de surcoût. Aujourd'hui, c'est le coût, le vrai coût, celui qui englobe les contraintes environnementales. On ne doit plus se poser la question. Raisonsons en coût global, avec des financements différents. Les

architectes ont la volonté de participer activement à cette politique environnementale. Les élus doivent associer les architectes et les professionnels compétents pour les éclairer sur la politique de demain en matière de logement et d'urbanisme. Ce qui va dans le bon sens, c'est la prise en compte des nouveaux modes de gouvernance, et notamment l'échelon de l'intercommunalité : malheureusement elle n'est que fonctionnelle, pas politique. C'est l'échelon adapté pour l'aménagement du territoire.

P. Baggio – L'économie de la construction doit être repensée, car il y a de nombreux blocages. Tout le monde en a conscience ; il faut se regrouper pour lever ces blocages. Ainsi, à Bordeaux, depuis deux ans, toute la filière du bâtiment s'est mise autour de la table (architectes, artisans, ingénieurs, etc) pour créer un Institut dédié à la construction passive. Cessons l'individualisme actuel de celui qui veut fabriquer des capteurs solaires, celui qui veut les distribuer, celui qui veut les poser... Les générations futures doivent apprendre à travailler ensemble et à s'écouter.

B. Figiel – La réforme du permis de construire n'a pas été ambitieuse en matière de développement durable. En Autriche, on ne dépose pas un projet sans démontrer sa valeur ajoutée pour la commune et pour les citoyens. En France, les architectes ont des propositions à faire sur ce point.

Dans la salle, E. Lefeuvre architecte – L'étalement urbain, la construction d'habitat diffus vont à l'encontre du développement durable, en créant de grandes conurbations. Les solutions sont forcément politiques, mais à quel niveau ? Ne faut-il pas des lois d'orientation au niveau national pour éviter ce mitage ?

L'ETALEMENT URBAIN

Les gens veulent de la maison individuelle. Les sondages et l'affluence dans les stands des constructeurs le montrent. Comment et à quel échelon lutter contre le mitage ?

A. Septon (Modem/UDF) – Cela ne sert à rien de créer des éco-quartiers à 30 km des centres-villes, s'il faut faire 30 km pour aller au centre-ville. Il faut au contraire recentrer, densifier les villes, et conserver des espaces verts. Les plus humbles doivent aussi profiter de la ville, en construisant et en rénovant des logements sociaux en plein centre. L'action politique est du niveau des agglomérations. Il faut favoriser la démocratie participative. Les projets doivent être présentés à la population ; elle doit participer. En même temps, si la population refuse d'avoir des logements sociaux à proximité, il faut une volonté politique.

A. Metzinger (PS) – La question de l'étalement urbain est liée à celle de la qualité de vie et d'habitat. L'étalement, c'est du capital foncier qu'on

abandonne pour plusieurs années. Les communautés urbaines sont le bon niveau de réflexion, mais elles doivent être davantage politisées, par exemple par l'élection au suffrage universel des conseillers communautaires. On ne peut pas traiter l'étalement urbain commune par commune ; ces acteurs publics doivent se mettre autour de la table et créer des regroupements de communes. Un maire, isolé, peut être faible sur cette question de l'étalement urbain et de la construction des maisons individuelles.

G. Janot (UMP) – On ne peut pas tout avoir : comment favoriser la qualité de vie sans étalement urbain ? Les gens veulent un petit jardin. On a la chance d'avoir un territoire vaste. Il n'est pas plus indigne d'habiter en troisième couronne qu'en centre-ville. Dépenser du territoire pour que chacun ait sa maison individuelle, ce n'est pas un sacrifice. L'aménagement durable oui, mais pas au prix de la liberté individuelle. Les décisions sont toujours mieux prises à l'échelon local qu'au niveau national. Le décisionnaire doit connaître la réalité du terrain.

L. Boisson (PC) – L'échelon de décision doit être local. Les gens ont leur mot à dire, et doivent être formés à la vie politique. Au-delà de l'étalement, on note une ségrégation des populations. On augmente les loyers du centre-ville, ce qui pousse les ouvriers et les personnes âgées à l'extérieur de la ville. La ville se ghétise avec des foyers de classe moyenne, d'autres populaires.

B. Figiel – Le message, c'est plus de densité, et plus d'architectes. Si on est d'accord sur cet objectif de densité, les architectes inventeront la forme.

P. Baggio – Le monde rural, et notamment les viticulteurs, sont confrontés à l'arrachage qui libère des terrains pour construire des maisons et des lotissements, sous la pression de certains maires (au-delà du seuil de 2.000 habitants, ils obtiennent des subventions supplémentaires). Les syndicats vinicoles eux-mêmes s'en alertent ! et viennent aider, d'une certaine façon, l'idée du développement durable. Cet exemple confirme la transversalité de la question.

Dans la salle, J.C. Masnada architecte – La solution est dans l'innovation architecturale. La petite maison dans la prairie, on comprend qu'elle existe, mais les architectes doivent apporter des solutions innovantes, saines dans le temps. Plutôt que démolir des barres, il faut transcender ce qui est là et en faire du neuf. Bien souvent, les élus locaux ou les maîtres d'ouvrage privés sont frileux par manque de culture architecturale. Cette notion de culture est indispensable pour aller vers le développement durable.

Dans la salle, F. Gondran architecte des Bâtiments de France – Beaucoup de solutions pour la densité se trouvent dans les centres-villes et dans les centres-bourgs des villages. Les lotissements en

marguerite sont catastrophiques, avec la faveur donnée à la voiture. A Bordeaux, le centre-ville a été réinvesti car la ville est reconstruite sur elle-même, les friches industrielles sont réemployées, de nouveaux modes d'habiter sont inventés. L'avenir est de permettre aux politiques et aux architectes une forme de culture partagée pour inventer une ville de demain plus intelligente.

Dans la salle, M. Duchene adjoint au maire de Bordeaux chargé de l'urbanisme – L'Etat doit définir les grandes orientations, et au niveau local, les élus doivent mettre en place les outils comme par exemple les Scot. Aujourd'hui, s'il y a un étalement urbain, c'est parce qu'il y a une forte envie de maison individuelle. L'étalement urbain est une véritable catastrophe écologique. L'enjeu des années qui viennent est de centrer la ville sur elle-même, densifier les centres-bourgs. Les collectivités ne pourront plus assumer les charges de réseaux et de transports. On ne peut avoir des conurbations sans espaces naturels, vitaux pour l'homme. Il faut rendre les villes agréables, pour rendre les appartements agréables et donner envie aux gens de vivre en centre-ville.

LA CULTURE ARCHITECTURALE

P. Baggio – Il faut introduire la culture architecturale à l'école, avec un suivi dans les collèges. Cela apprend le vivre ensemble, la civilité. On peut aussi éduquer les enfants en leur apportant une culture architecturale et urbaine pour rompre avec le modèle de la maison individuelle.

G. Janot (UMP) – Il est important d'aider les enfants à comprendre ce qui les entoure, très tôt. Cela vaut pour l'architecture, la ville, l'urbanisme, comme pour d'autres sujets. L'éducation civique est au cœur du problème. A l'école, on apprend à lire et à compter, on doit aussi apprendre à comprendre ce qui nous entoure.

A. Metzinger (PS) – L'éducation artistique et culturelle doit intervenir de la maternelle jusqu'au lycée, et notamment sur la ville, sa dimension historique, etc. Transmettre l'architecture est une démarche louable qu'il faut mettre en place (formation de l'école de Grenoble, congrès de Turin) et développer. Les politiques ont aussi à attendre des architectes, qui sont des experts de la ville. C'est la dimension citoyenne de l'architecture et du « penser global » de la ville dans laquelle on voudrait habiter.

A. Sipton (Modem/UDF) – Il faut apprendre aux jeunes enfants que l'architecture ce n'est pas seulement avoir sa maison. L'architecture, c'est aussi créer du lien social. La conception des espaces influe sur la communication entre les gens.

L. Boisson (PCF) – L'architecture doit être promue tout au long de la vie, pas seulement à l'école.

L'architecture doit s'apprendre tous les jours, comme les architectes apprennent tous les jours. Le statut des architectes peut poser question, notamment dans les grands groupes de BTP pour lesquels la dimension culturelle, architecturale, n'existe pas face à la notion de rentabilité. La grande majorité des architectes n'accède pas aux marchés publics.

Dans la salle, C. Guilain urbaniste – Ne peut-on pas avoir au baccalauréat une matière optionnelle sur la citoyenneté et la vie urbaine ? Le problème est qu'il n'y a pas d'enseignant, d'où l'intérêt de la formation proposée par Grenoble. Pour revenir sur l'étalement urbain, il faut parler de la spéculation foncière, à laquelle contribue le service des domaines lui-même. Depuis plusieurs décennies, c'est la maîtrise d'ouvrage publique, et notamment celle des HLM qui tire l'architecture vers le haut, certes avec quelques erreurs. Il faut maintenir l'équilibre entre ces constructions et la maîtrise d'ouvrage privée.

La prise en compte des handicaps

Dans la salle, G. Neuveglise association GIHP (Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques) – Parlons de l'accessibilité et des handicapés, qui doivent être intégrés, comme le développement durable, autrement que par des lois coercitives. C'est vrai que les aménagements handicapés dévorent de l'espace, mais il faut faire des choix techniques. Pensons à tous les handicaps, pas seulement aux problèmes de mobilité.

L. Boisson (PCF) – Il faut créer des espaces qui permettent aux handicapés de se déplacer, de travailler, de vivre dans des logements corrects. L'Etat doit aider.

A. Metzinger (PS) – Le quotidien des handicapés, en terme de déplacement dans la ville, est très difficile. Très peu d'efforts sont faits. Un handicapé choisit ses déplacements en fonction de l'accessibilité, et non librement. Une politique nationale doit être menée, avec les collectivités territoriales et les associations.

Dans la salle, C. Seixo architecte – L'accumulation de lois ne solutionne pas les problèmes, au contraire. Dans la production des logements privés, les architectes le vivent au quotidien : les promoteurs vendent un produit financier ; ils ne veulent pas augmenter les surfaces de logement, ce qui pose problème pour les logements handicapés. Les architectes veulent des moyens pour apporter ces réponses.

Dans la salle, F. Gondran architecte des Bâtiments de France – Les lois font quand même progresser la production. La grande architecture vient souvent en réponse à de grandes contraintes, dont la loi fait partie.

Dans la salle, A. Hairabédian architecte – Les architectes sont souvent pénalisés : ils adhèrent sur le fond à la nécessité de rendre tous les bâtiments accessibles, mais la forme pose problème. Un exemple : les enfilades du bâti ancien permettent d'éviter le gaspillage lié aux couloirs très larges qui rendent les pièces étriquées.

Dans la salle, R. Vianne-Lazare architecte – Rendre tous les logements accessibles, cela coûte énormément à la collectivité. Il vaudrait mieux mettre au point un fonds économique bénéficiant aux handicapés pour la construction de leur logement.

A. Metzinger (PS) – Il faut penser l'handicap en amont de la conception. On ne peut pas penser développement durable et dire non aux handicapés. Ni construire en développement durable qu'un ouvrage sur trois ! Les lois d'aménagement du territoire doivent penser aux handicapés.

P. Baggio – Ne tombons pas dans la facilité en matière de construction, sinon ce sera au détriment de la qualité architecturale et de la qualité de vie, pour nos enfants. L'Ordre des architectes a voté l'obligation de formation continue pour les architectes. Il faut être innovant, mais pas tout seul, avec les maîtres d'ouvrage.